

INSCRIPTIONS

Mercredi 25 et vendredi 27 août de 17H à 19H
Mercredi 1^{er} et vendredi 3 septembre de 17H à 19H
Salle Courcol rue Galliéni Mouvaux

Jours et horaires à respecter Aucun dossier ne sera pris dans les cours

- Formulaire d'inscription rempli, daté et signé **avec le ou les cours choisis**
- Certificat médical de moins de 3 mois obligatoire en raison de la crise sanitaire
- Cotisation (voir au dos)
- 2 enveloppes timbrées à votre adresse (de taille standard au minimum)

TOUT DOSSIER INCOMPLET
SERA REFUSÉ

Merci de prendre le temps d'écrire lisiblement en **MAJUSCULES**,
y compris l'adresse mail qui servira à recevoir votre licence EPGV par voie dématérialisée

PRENOM : NOM :

Date de naissance/...../.....

Adresse :

Code Postal : VILLE :

Téléphone :/...../...../...../.....

Email :@.....

Je suis intéressé(e) par les marches du dimanche et je souhaite recevoir les informations sur mon adresse mail

Aucune demande de remboursement
ne sera acceptée en cours d'année

Cocher maximum 3 cours par semaine

En fonction de l'avancement de la crise
sanitaire, le nombre de cours autorisés par
semaine pourra évoluer.

Les activités en extérieur, le volley et le Qi gong
ne sont pas concernés par les restrictions.

Pilates, stretching choisir un horaire sur les deux

Gym senior et Gym dynamique ne sont pas
destinés au même public, choisir l'un ou l'autre

Tous les cours ont lieu dans les salles
de l'Espace Multisports Jean Richmond
sauf le volley salle De Gaulle

CAPAM	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h50 à 10h00		MARCHE RAPIDE salle Malraux			
9h15 à 10h15	GYM DYNAMIQUE				
9h15 à 10h10				GYM SENIOR	
9h20 à 10h20		GYM SENIOR		GYM DYNAMIQUE	
9h30 à 10h30		PILATES			
10h20 à 11h15				GYM SENIOR	
10h30 à 11h30	QI GONG	GYM ADAPTEE SENIOR		QI GONG	
10h45 à 11h45		PILATES			
14h15 à 15h45	MARCHE NORDIQUE "CONFIRMÉS"				MARCHE NORDIQUE
16h15 à 18h00					VOLLEY salle De Gaulle
18h00 à 19h00				STRETCHING	
18h15 à 19h15					RENFORCEMENT MUSCULAIRE
18h45 à 19h45			BODY ZEN		
19h15 à 20h15				STRETCHING	
19h30 à 20h30	RENFORCEMENT MUSCULAIRE	GYM DYNAMIQUE			
20h00 à 21h00			GYM TENDANCE		

Nouveautés
2021/2022

BODY ZEN mercredi 18h45 : Ensemble de techniques douces pour travailler la respiration,
la souplesse et le renforcement musculaire.

HORAIRES modifiés : Gym tendance, stretching 2^{ème} cours
et renforcement musculaire vendredi

Saison 2021 / 2022

Formulaire d'inscription

REPRISE DES COURS LE 6 SEPTEMBRE 2021



Cotisation 2021/2022
(licence 25,30 € incluse)

J'étais inscrit (e) pour la saison 2020/2021

Cocher la formule choisie :

- Tarif Mouvallois :** 70 € par personne ou 120 € pour un couple, 50 € pour un étudiant
- Tarif non Mouvallois :** 80 € par personne ou 140 € pour un couple, 70 € pour un étudiant
- Je m'inscris au QI GONG** (lundi ou jeudi) j'ajoute 80 € par personne
- Je prends l'option IAC Sport** (voir ci-dessous): j'ajoute 10 € par personne

possibilité de régler en 2 chèques à l'ordre du CAPAM (2^{ème} chèque encaissé fin octobre) **total dû :**

Je n'étais pas inscrit (e) pour la saison 2020/2021

Cocher la formule choisie :

- Tarif Mouvallois :** 92 € par personne ou 164 € pour un couple, 72 € pour un étudiant
- Tarif non Mouvallois :** 102 € par personne ou 184 € pour un couple, 82 € pour un étudiant
- Je m'inscris au QI GONG** (lundi ou jeudi) j'ajoute 100 € par personne
- Je prends l'option IAC Sport** (voir ci-dessous): j'ajoute 10 € par personne

possibilité de régler en 2 chèques à l'ordre du CAPAM (2^{ème} chèque encaissé fin octobre) **total dû :**

J'ai bien noté qu'aucun remboursement n'aura lieu même si les cours étaient à nouveau annulés par la crise sanitaire.

Date :

Signature :

Infos concernant assurance IAC Sport

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec Groupama) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021. Par ailleurs, pour un montant de 10 euros le licencié a la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire venant en plus de l'assurance de base, pour la saison sportive 2020/2021. L'adhérent est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

Indemnisation des dommages corporels		
	BASE	IAC SPORT 10€/AN
Cette garantie n'est pas obligatoire. Le code du sport prévoit la possibilité de la refuser (0,50€). La FFEPGV vous rappelle néanmoins l'intérêt de souscrire une assurance Individuelle Accidents auprès de l'assureur de votre choix		Ces garanties se substituent à l'offre de base.
Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne	700 € dans la limite de 3 semaines	1 500€ dans la limite de un mois
Remboursement des frais médicaux..	Forfait total de 2 000€	Forfait total de 4 000€
• Dont lunettes	250€	500€
• Dont rattrapage scolaire	16€/j max 3100€	2h/j max 7 500€
• Location tv	Inclus forfait	Inclus forfait
Invalidité		
Jusqu'à 50%	20 000€	120 000€
50-100% sans tierce personne	30 000€	150 000€
50-100% avec tierce personne	50 000€	300 000€
Décès		
Seul	10 000€	30 000€
Capital majoré (par conjoint et enfant à charge, maximum 3)	+ 5000€/personne du foyer	+ 5000€/personne du foyer
Frais de recherche et secours (sur remboursement des frais engagés par la victime)	7 700€	7 700€

Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : contact@capam.fr ou un courrier à l'adresse de l'association.